



Edition périodique:
Octobre 2025

Infos générales concernant la newsletter juridique 'IFJ Lex'

Au travers de cette lettre d'information périodique, l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) souhaite vous informer de la législation (imminente) et des activités au sein des différents arrondissements judiciaires ainsi que des autorités nationales et internationales partenaires.

L'objectif de ces actualités est de vous donner un aperçu des informations et documents en circulation dans le monde judiciaire et d'améliorer le partage de connaissances entre les autorités judiciaires.

Langue

Certains documents ne sont disponibles qu'en néerlandais, en français ou en anglais.

Rubriques

Les rubriques clés peuvent différer d'une newsletter à l'autre selon les informations reçues.

Banque de données IFJ Lex

Souhaitez-vous retrouver tout le contenu de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex' dans un seul endroit ? C'est dorénavant possible via notre nouvelle '[banque de données juridiques IFJ Lex](#)', dans laquelle nous rassemblons toutes les informations provenant de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex'. Cette banque de données vous permettra de consulter les versions précédentes de la lettre d'information juridique ainsi que les informations et documents y figurant.

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

L'IFJ est actif sur X et LinkedIn

Dorénavant, l'IFJ est également actif sur X (Twitter) et LinkedIn. Par ces canaux, nous souhaitons d'une part faire connaître notre offre de formations auprès de groupes cibles spécifiques qui ne sont pas actuellement magistrats professionnels et membres du personnel judiciaire, et d'autre part diffuser des informations générales comme l'IFJ Lex, le rapport annuel ou d'autres mises à jour telles que mesures contre le coronavirus.

Vous pouvez suivre notre compte X ici : https://x.com/igo_ifj

Vous pouvez suivre notre compte LinkedIn ici : <https://be.linkedin.com/company/igo-ifj>

Tables des matières

Actualités des hautes juridictions	3
1. Cour européenne des droits de l’homme (CEDH)	3
2. Cour de justice	3
3. Cour constitutionnelle	5
Universités – Barreaux – Associations - Autres	5
1. Universités	5
2. Autres	6
Actualités du Parlement	6
1. La justice et la Chambre des représentants	6
2. Autres législations - liens utiles	7
Autres institutions nationales, européennes et internationales	8
1. Législation européenne – liens statiques	8
Contact	8

Actualités des hautes juridictions

1. Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

(<http://www.echr.coe.int>)

Plateforme de partage des connaissances de la CEDH

- [Site web HUDOC](#)

Conseil de l'Europe

- [Plateforme de partage des connaissances](#)

2. Cour de justice (www.curia.europa.eu)

Lettre d'information de la Cour de justice

Il s'agit d'une lettre d'information périodique de la Cour de justice de l'Union européenne présentant certaines affaires pendantes et reprenant les points-clés des arrêts et des conclusions.

- [Lettre d'information 29 septembre au 3 octobre 2025](#)
- [Lettre d'information 6 au 10 octobre 2025](#)
- [Lettre d'information 13 au 17 octobre 2025](#)
- [Lettre d'information 20 au 24 octobre 2025](#)
- [Nieuwsalert 1 oktober 2025 \(NL\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 29. September – 10. Oktober 2025 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 6. – 17. Oktober 2025 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 13. – 24. Oktober 2025 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 20. – 31. Oktober 2025 \(DE\)](#)

Sélection d'arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour

Arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour avec mise en évidence des affaires pour lesquelles la Belgique est partie.

- [C-284/24](#), Arrêt du 2 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière pénale – Directive 2004/80/CE – Article 12, paragraphe 2 – Indemnisation des victimes de la criminalité intentionnelle violente – Indemnisation juste et appropriée – Réglementation nationale excluant l'indemnisation pour la douleur et la souffrance endurées
- [C-516/24](#), Conclusions du 2 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Compétence – Saisine d'une juridiction – Dépôt d'une demande d'aide judiciaire en vue d'une demande de modification des obligations alimentaires – Dépôt ultérieur d'une demande de modification des obligations alimentaires devant les juridictions d'un autre État membre
- [C-386/24](#), Conclusions du 9 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Article 267, troisième alinéa, TFUE – Obligation de renvoi des juridictions nationales statuant en dernier ressort – Exceptions à cette obligation – Responsabilité des États membres pour les dommages causés aux particuliers par des violations du droit de l'Union – Violations imputables à une juridiction nationale – Responsabilité disciplinaire et civile des juges – Indépendance de la justice – Directive 2006/123/CE – Directive 2008/118/CE – Entrepôt fiscal – Régime de suspension de droits – Conditions d'autorisation
- [C-551/24](#), Arrêt du 9 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Règlement (UE) no 1215/2012 – Article 7, point 1, sous b), second tiret – Compétence spéciale en matière contractuelle – Détermination de la juridiction compétente – Contrat de transport aérien conclu entre un consommateur et un professionnel – Créance indemnitaire du passager découlant d'un vol retardé – Cession de cette créance à une société de recouvrement de créances – Recours en indemnisation dirigé par le cessionnaire contre le transporteur aérien devant la juridiction du lieu de départ de l'avion – Lieu d'exécution de l'obligation qui sert de base à la demande – Lieu d'un État membre où, en vertu du contrat de transport, les services ont été ou auraient dû être fournis
- [C-540/24](#), Arrêt du 9 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Compétence judiciaire et exécution des décisions en matière civile et commerciale – Règlement (UE) no 1215/2012 – Champ d'application – Article 25 – Convention attributive de juridiction – Parties à un contrat établies dans un même État tiers – Attribution de la compétence des juridictions d'un État membre pour connaître de litiges nés de ce contrat – Élément d'extranéité – Conséquences du retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne
- [C-798/23](#), Arrêt du 9 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Coopération policière et judiciaire en matière pénale – Décision-cadre 2002/584/JAI – Article 4 bis, paragraphe 1 – Procédure de remise entre États membres – Mandat d'arrêt européen – Conditions d'exécution – Motifs de non-exécution facultative – Exécution obligatoire – Exceptions – Notion de "procès qui a mené à la décision" – Peine complémentaire de placement sous surveillance policière – Non-respect des conditions imposées au titre de ce placement – Décision convertissant le placement sous surveillance policière en une peine privative de liberté – Peine prononcée par défaut
- [C-391/24 \(affaire belge\)](#), Arrêt du 2 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Coopération judiciaire en matière pénale – Décision-cadre 2008/947/JAI – Reconnaissance mutuelle des jugements et des décisions de probation – Article 1er – Champ d'application – Libération sous surveillance assortie d'une obligation de se soumettre à un traitement médical résidentiel dans un établissement fermé – Mesure privative de liberté – Obligation de reconnaissance et d'exécution

- [C-483/24 \(affaire belge\)](#), Conclusions du 9 octobre 2025, Renvoi préjudiciel – Protection de la santé publique – Hygiène des denrées alimentaires – Règlement (CE) n° 852/2004 – Règlement (CE) n° 178/2002 – Obligations des exploitants du secteur alimentaire – Découverte de traces de nuisibles dans des magasins et entrepôts – Constatation d'une infraction

3. Cour constitutionnelle (<http://www.const-court.be/>)

Arrêts de la Cour constitutionnelle

- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 25 septembre 2025](#)
- [Parcours de l'État de droit – Journée portes ouvertes le samedi 25 octobre 2025](#)
- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 9 octobre 2025](#)

Universités – Barreaux – Associations - Autres

1. Universités

Centre de droit privé

- [Les pages n°196 – 1^{er} octobre 2025](#)
- [Les pages n°197 - 20 octobre 2025](#)

- [Cahiers de l'EDEM – Septembre 2025](#)

2. Autres

Sélection d'arrêts de la CJUE par Rechtspraak.nl

Aperçu global de la jurisprudence européenne

- [Rechtspraak Europa \(oktober 2025\) \(NL\)](#)

Actualités du Parlement

1. La justice et la Chambre des représentants

Questions et réponses parlementaires (2^{ième} session de la 56^e législature)

Divers projets de loi et questions d'actualité destinés au gouvernement au sein de la commission de la Justice

- [Questions et réponses \(29 juillet 2025\)](#)
- [Questions et réponses \(18 août 2025\)](#)

2. Autres législations - liens utiles

Nuttige links

- NOUVEAU site web de la Cour de cassation : <https://courdecassation.be/fr>
- [Justel](#)
- [lubel => Juportal](#)
- **Important :** En ce qui concerne l'utilisation de Jure-Juridat :
 - [Le nouveau moteur de recherche JUPORTAL remplace Jure-Juridat](#)
- [Moniteur belge](#)
- [Collège des cours et tribunaux](#)
- [Collège du Ministère public](#)
- [Le ministère public en image](#)
- [Senlex](#)
- [Belgiquelex : banque carrefour de la législation](#)
- [Législation coordonnée](#)
- [Rechtsreeks.be – Digitale archieven](#)
- [Fisconet plus du SPF Finances](#)
- [Catalogue commun des bibliothèques fédérales](#)
- Bibliothèque du SPF Justice : <https://justice.belgium.be/fr/bibliotheque>
- Bibliothèque du SPF Finances : <https://finances.belgium.be/fr/biblioth%C3%A8que>

La Bibliothèque est libre d'accès pour toute personne intéressée. Les recherches se font par les visiteurs eux-mêmes, et le personnel est à disposition pour aider dans la consultation et la recherche des collections disponibles.

Seuls les fonctionnaires du SPF Finances en activité de service peuvent emprunter des ouvrages avec un maximum de 3 unités pour une période de 1 (un) mois.

Seuls sont empruntables les ouvrages indiqués comme tels dans la base de données. (Revue, dictionnaires, mises à jour,... ne sont pas prêtables, mais consultables sur place). Les fonctionnaires peuvent suggérer l'acquisition d'ouvrages intéressants pour la Bibliothèque au moyen du [formulaire de suggestion](#).

Ce formulaire est à envoyer à l'adresse mail de la Bibliothèque : bib.noga@minfin.fed.be

Les visiteurs peuvent faire des copies en respectant la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins, ainsi que le code déontologique (ICT) du SPF Finances du 1er septembre 2020 qui est d'application pour tout utilisateur de la Bibliothèque

Autres institutions nationales, européennes et internationales

1. Législation européenne – liens statiques

Liens statiques

Banque de données sur la législation européenne

- [Eur-lex - Point d'accès à la législation de l'Union européenne sur le web](#)
- [Eur-lex - Synthèses de la législation de l'UE](#)
- [Office de publication de l'Union européenne](#)
- [Portail européen e-Justice](#)
- [Sources pour retrouver des infos UE](#)
- **NOUVEAU !** Site internet, banque de données et forum relatif à la coopération judiciaire civile et droit international privé : <https://www.just-be-europe.be/>
- **Appel à tous les magistrats qui traitent des dossiers civils et commerciaux avec des aspects de coopération judiciaire civile et de DIP** : faites usage du réseau belge d'euro-coordonateurs, du site web, de la banque de données et du forum de discussion : <https://www.just-be-europe.be/>

Contact

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.